



### MOUSTACHE

Edition 5  
Date 28/05/2009  
Page 1/3

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

##### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL MOUSTACHE  
CODE FORMULE 1230  
DESCRIPTION/EMPLOI Shampoing moquette

##### FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns France S.A. WEBSITE www.christeyns.com  
ADRESSE rue de la Maladrie 31  
F-44120 VERTOU  
TEL +33 (0)240 80 27 27  
FAX +33 (0)240 03 09 73

Email : health-security@christeyns.fr

##### TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA ( INRS ) 01 45 42 59 59  
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36  
CENTRE ANTI-POISON BELGIQUE +32 (0)70 245 245

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Classification selon méthode conventionnelle de calcul. Risque de lésions oculaires graves.

#### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

##### PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100720) Laurylsulfate de lithium	90583-19-0		< 5 %	Xi	R38, R41
(101310) Lauryl sulfate de sodium	68955-19-1		<= 5 %	Xi	R38, R41
(101924) Diéthanolamide acide gras de coprah	68603-42-9		< 5 %	Xi	R41, R38

#### 4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Rincer abondamment à l'eau.

INHALATION En cas de malaise consulter un médecin.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

##### MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Aucun.

##### EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### METHODE DE NETTOYAGE

##### PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

##### MÉTHODE DE NETTOYAGE

Laver ensuite abondamment à l'eau.

##### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

## MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.  
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) Ne pas mélanger avec d'autres produits.

## STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.  
CONDITIONS DE STOCKAGE Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.  
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER  
Non déterminé.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION Non applicable.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Pas nécessaire.  
PROTECTION DES MAINS gants recommandés.  
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.  
PROTECTION DES YEUX Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
MESURES D'HYGIÈNE Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME Liquide.  
ODEUR parfumée.  
COULEUR incolore.

### INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH +/- 9 (100 %)  
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable.  
DENSITÉ +/- 1,015 g/cm<sup>3</sup>  
HYDROSOLUBILITÉ (100 %) 20°C

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.  
CONDITION(S) À ÉVITER Températures au-dessous de 0°C. des températures élevées.  
MATIÈRE(S) À ÉVITER Ne pas mélanger avec d'autres produits.  
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### SYMPTOMES

- INHALATION Non applicable.  
- CONTACT AVEC LA PEAU Peut causer une irritation en cas de contact prolongé avec le produit pur.  
- CONTACT AVEC LES YEUX Risque de lésions oculaires graves.  
- INGESTION Données non disponibles.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.  
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION Pas de bio-accumulation.  
EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)  
EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE Selon 1999/45/CE et adaptations : la préparation n'est pas classée "dangereux pour l'environnement".

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.  
EMBALLAGES CONTAMINÉS Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

### VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

SYMBOLE(S) DE DANGER



Xi

PHRASE(S) R

R41 - Risque de lésions oculaires graves

PHRASE(S) S

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage

RÈGLEMENT (CE) N°648/2004

INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

&lt; 5 %

Agents de surface non ioniques

5 - 15 %

Agents de surface anioniques

-----Autres-----

Conservateurs

Parfums

AGENTS CONSERVATEURS

BENZISOTHIAZOLINONE.

FRAGRANCES ALLERGISANTES &gt; 0,01 %

Pas de.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

**HISTORIQUE**

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 17/07/2007

RÉVISION CHAPITRE(S) N° 15

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de [ecb.jrc.it/classification-labelling](http://ecb.jrc.it/classification-labelling)

PHRASES R COMPOSANTS

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R38 - Irritant pour la peau